

L'ÉCLAIRAGE

Les projecteurs sont demandés à Cibié (type 3912F avec optique saphir 500) à Ducellier (repère 1729) ou à Marchal (type Equilux).

Leur diamètre est de 200 mm. Ils sont, comme on le sait, de forme aérodynamique et montés sur un support extérieurement au capot. Ils comportent une lampe jaune du modèle classique homologué à trois ergots, avec deux filaments (code/route) de 35/36 W. Au surplus ils possèdent une petite lampe d'éclairage de ville.

Les projecteurs sont commandés par un commutateur de volant spécial à Citroën.

La lanterne arrière, placée au centre de la malle arrière, qui est maintenant adoptée, est spécialement établie pour Citroën par S.O.P.E.L. ou par Cabane. Elle n'a rien de particulier que sa forme qui s'accorde avec la carrosserie.

Le plafonnier est fourni par S.I.M.A. ou par Harpon. C'est un type spécial pour Citroën. Il est commandé par un interrupteur du tableau. Il n'est pas prévu d'interrupteur de feuilure de porte.

Les feux de stationnement sont fixés sur le pied milieu de la carrosserie. Ils sont réalisés par Torrix et commandés par un inverseur à trois positions du tableau de bord.

L'éclairage du tableau de bord est fourni par deux lampes intérieures dont l'éclat est réglable.

SIGNALISATION LUMINEUSE

Sur les voitures actuelles est monté un dispositif clignoteur avec deux feux blancs à l'avant et deux feux rouges vers l'arrière.

Ces feux ont été construits par A.X.O. spécialement pour Citroën.

Le dispositif qui donne le clignotement est cependant actionné par un minutier Scintex (type CTXM). Celui-ci est fixé sur la planche de bord et muni d'une manette de commande inversée.

Rappelons que cet appareil comporte un thermostat type X qui à l'aide de deux bilames portant des contacts mis en série donne le clignotement avec départ instantané. Il est ici commandé par une autre bilame mise en service par la manette d'utilisation; cette dernière coupe le courant automatiquement au bout d'un temps déterminé. Selon le sens de manœuvre de la manette qui constitue un commutateur, on met en action les clignoteurs de droite ou de gauche.

Notons que sur le minutier est montée une lampe de contrôle en forme de navette, mais celle-ci contrôle la manœuvre de la manette, et non pas

le fonctionnement du système clignotant.

Le feu stop est actionné par un contacteur lié à la pédale de frein.

LES LAMPES

Les lampes employées dans les divers appareils ci-dessus mentionnés ont les caractéristiques suivantes :

Projecteurs : lampe 3 ergots, 2 filaments :

Code	36 W
Route	36 W
Ville : navette.....	4 W
Lanterne arrière.....	4 W
Feu stop.....	6 W
Plafonnier.....	6 W
Tableau d'éclairage de bord...	6 W
Feux de stationnement.....	4 W
Feux de changement de direction.....	6 W
Feux stop.....	6 W

SIGNALISATION SONORE

La voiture est munie d'une paire d'avertisseurs haute fréquence à sons accordés. Ils sont fournis par Ducellier (repère 670), par Ferson, par Klaxon (modèle ETF3) et par Sanor (modèle F8 à fixation centrale).

Ces divers appareils ont une puissance sonore d'environ 118 à 119 phones avec zone d'efficacité vers 2.500 à 3.500 hertz.

PLANCHE DE BORD

Sur le tableau de bord on trouve, en partant de la droite, les appareils suivants ainsi qu'il est indiqué sur le schéma :

Le minutier de clignotement Scintex signalé précédemment ;

La tirette de commande du contacteur de lancement ;

La tirette de commande du contacteur d'essuie-glace ;

Le commutateur d'allumage fourni par S.G.C.E.M. qui est à quatre bornes et assure simultanément l'alimentation des accessoires de service. Il n'est pas muni d'anti-vol et le montage d'un anti-vol du commerce n'est pas prévu.

Le tableau de bord qui comprend :

— un ampèremètre gradué 0-30 A en charge et décharge,

— un cadran de jauge à essence gradué de 10 en 10 litres, de 0 à 50 litres, ces deux appareils sont fournis par O.S. ou par Jaeger.

Le tableau est éclairé par deux lampes dont l'éclat peut être modifié par l'introduction d'une résistance rhéostatique à l'aide du commutateur placé sur le côté du tableau; ce commutateur est fourni par S.G.C.E.M.

Sur la gauche de la planche de bord est un inverseur à trois positions qui donne l'alimentation des deux feux de stationnement.

COMMUTATEUR DE VOLANT

Il est d'un type particulier et est le même sur toutes les voitures Citroën. Son levier est terminé par une manette carrée qui par rotation donne les quatre conditions suivantes : extinction, éclairage ville, éclairage code, éclairage route.

En déplaçant latéralement le levier on commande un seul avertisseur (ville) ou les deux simultanément (route) selon le sens de la commande.

DIVERS

Essuie-glace. — Il est construit par S.E.V. modèle ovale (type 8844-7525-8717). Il est monté sous l'auvent. L'interrupteur (par relevage de balais) est inclus dans l'appareil et commandé par une tirette placée sur la planche de bord.

Il entraîne deux râclettes type 58567 liées par tringlerie.

Chauffage. — Le chauffage est fourni par une prise d'air chaud au radiateur qui débouche à l'intérieur au bas du pare-brise. Il n'y a pas de ventilateur d'activation.

D'origine il n'existe ni témoin de pression d'huile, ni prise de courant pour baladeuse.

CANALISATIONS

Les canalisations sont constituées en faisceaux. Ces faisceaux sont enrubannés et fixés par colliers ou par pattes sur le châssis ou la carrosserie.

Le repérage des lignes est effectué par la couleur de la tresse de protection intérieure des câbles. Les embouts ne sont pas numérotés et les chiffres marqués sur le schéma ont le seul but de faciliter la lecture de ce schéma.

Il existe une plaque de raccordement générale, située sur le tablier à 10 bornes, deux plaques de raccordement avant à 4 bornes. Ces plaques sont en matière moulée. Il n'existe aucun fusible ou coupe-circuit.

Les diverses lignes ont les sections ou les diamètres suivants :

Ligne de démarrage.....	40 mm ²
Ligne dynamo-batterie-	
tableau.....	20/10 mm
Ligne projecteur code...	16/10 mm
Ligne projecteur route...	20/10 mm
Autres lignes.....	10/10 mm